

600 projets sur le harcèlement scolaire

Le concours « Non au harcèlement » a rencontré un franc succès dans la région. Il a permis aux élèves de s'exprimer sur ce fléau.

Concours très suivi en Normandie

« **Le harcèlement est partout. Un enfant sur dix est harcelé, de l'école au lycée.** » C'est avec ces quelques mots que Christine Gavini, la rectrice, a introduit la cérémonie de remise des prix du concours « Non au harcèlement » dans l'académie de Normandie, hier, au rectorat, à Caen.

Six cents établissements (448 écoles, 145 collèges et 7 lycées) ont participé à cette initiative en réalisant affiches ou vidéos. Elle vise à sensibiliser les scolaires « **à ce fléau** », de l'école élémentaire au lycée. Elle a été particulièrement suivie en Normandie puisque ces 600 projets « **représentent 20 % des projets présentés au niveau national** », se réjouit Christine Gavini. Dans ce contexte, l'école du Puits-Picard, à Caen, a été récompensée à deux reprises. « **Ce concours permet de rendre moins tabou le harcèlement scolaire** », insiste Hélène Boytard, institutrice à l'école du Puits-Picard.

Programme de lutte

L'organisation de ce concours n'est pas l'unique moyen pour lutter contre le harcèlement à l'école. L'Éducation nationale s'appuie par ailleurs sur un programme d'actions, appelé pHARe. Durant l'année qui vient de s'écouler, 1 000 personnels normands ont ainsi été formés pour qu'ils sachent identifier le harcèlement et le combattre. L'académie de Normandie compte par ailleurs 1 000 « ambassadeurs ». Ces élèves peuvent repérer une situation problématique et alerter les adultes.

Les lauréats du concours

Coup de cœur de l'académie de Normandie : école du Puits-Picard à Caen qui obtient également le prix vidéo dans la catégorie écoles ; affiche catégorie écoles : école Flavigny au Havre (Seine-Maritime) ; affiche catégorie collèges : collège Louis-Grenier au Mêle-sur-Sarthe (Orne) ; vidéo catégorie collèges : collège André-Maurois à Deauville (Calvados) ; affiche catégorie lycées : lycée privé de la Providence Sainte-Thérèse à

Rouen ; vidéo catégorie lycée : lycée Edmond-Doucet à Cherbourg (Manche) ; vidéo catégorie cyber-harcèlement : collège Georges-Politzer à Évreux ; vidéo catégorie harcèlement sexiste et sexuel : école de Crèvecœur-en-Auge – Mézidon-Vallée-d’Auge (Calvados) ; vidéo catégorie prix spécial inclusion : école Jules-Ferry à Saint-Marcel (Eure).

Benoît LASCoux.



L'école du Puits-Picard à Caen, ici représentée par des élèves de CE2 (en bas à droite) et Hélène Boytard, institutrice, a été récompensée à deux reprises lors de la remise des prix du concours « Non au harcèlement », hier, par Christine Gavini, la rectrice (à gauche). Ouest-France